

## RAPPORT 2015 DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE BPIFRANCE INVESTISSEMENT

Filiale opérationnelle de Bpifrance pour les activités d'investissement direct et en fonds de fonds, Bpifrance Investissement est investi dans l'exercice de ces métiers de la mission d'intérêt général confiée à Bpifrance, et a fait siens les engagements de responsabilité sociétale et les priorités que celui-ci s'est fixées publiquement dans sa Charte RSE<sup>1</sup> :

- Le développement de l'emploi, et plus particulièrement des jeunes
- La transition écologique et énergétique, et plus particulièrement l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques
- La qualité de la gouvernance et du management, notamment en y promouvant l'intégration des femmes
- La promotion de l'entrepreneuriat féminin.

### 1. DANS SES MÉTIERS

Bpifrance Investissement prend en compte les critères extra-financiers « ESG » (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) dans sa stratégie d'investissement, de développement et d'accompagnement des entreprises, et dans son activité d'investissement direct comme dans celle de fonds de fonds, autour de ses quatre priorités de responsabilité sociétale et de quatre grands thèmes et quatorze questions :

- Gouvernance :
  - Transparence et équilibre ;
  - Anticipation ;
- Capital humain :
  - Emploi et politique sociale ;
  - Gestion des emplois et compétences ;
  - Diversité et égalité des chances ;
  - Bien-être au travail ;
  - Climat et dialogue social ;
- Environnement :
  - Politique environnementale et système de management ;
  - Energie et Gaz à effet de serre ;
  - Intrants et déchets ;
  - Maîtrise des autres impacts environnementaux ;
- Parties prenantes :
  - Relations pérennes et éthiques avec les fournisseurs ;
  - Qualité et satisfaction des clients ;
  - Relations avec les autres parties prenantes externes.

<sup>1</sup> <http://www.bpifrance.fr/Bpifrance/Notre-mission>



Cette démarche se traduit par l'adhésion aux principes pour l'investissement responsable (PRI)<sup>2</sup>, en cohérence avec son adhésion aux valeurs du Groupe Caisse des Dépôts, actionnaire à 50% de Bpifrance.

Acteur significatif de l'accompagnement et du financement des entreprises dans la transition écologique et énergétique tant en direct que par son soutien à des fonds dédiés, Bpifrance a signé la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique, les engagements de Montréal et de Paris et la Financial Institutions' Declaration of Intent on Energy Efficiency. Bpifrance s'est ainsi engagé à mesurer l'empreinte carbone de son portefeuille coté<sup>3</sup> et à en assurer le suivi en vue de la transition vers une économie bas carbone ; Bpifrance s'est par ailleurs engagé à appliquer la politique charbon définie pour le groupe Caisse des Dépôts.

La démarche d'investisseur responsable répond également à une demande de plus en plus forte de la plupart des souscripteurs institutionnels. Elle est enfin totalement cohérente avec les orientations et les objectifs que poursuit Bpifrance Investissement par son activité de renforcement des fonds propres et d'accompagnement au développement des TPE, PME et ETI, en participant au développement de l'économie dans un modèle durable tout en assurant une rentabilité financière en ligne avec les pratiques de marché des capitaux investis.

Cette politique d'intégration générale de critères ESG et d'engagement (incitation à mieux faire et accompagnement) constitue une démarche positive, qui veut contribuer à la diffusion dans le monde économique de l'attention portée aux questions ESG.

## 1.1. Dans son activité d'investissement direct dans les entreprises

En phase de due diligence, Bpifrance Investissement réalise un « état des lieux » ESG de l'entité à investir à partir de l'étude du dossier, avec l'aide d'un outil permettant d'identifier ses enjeux ESG prioritaires en fonction de son méga secteur d'activité et de sa taille.

Cet état des lieux permet de :

- Repérer, le cas échéant, des risques ESG suffisamment importants pour ne pas investir ;
- Identifier quelques enjeux déterminants pour chaque entité investie ;
- Sensibiliser les dirigeants et susciter une démarche de progrès.

Outre l'analyse des risques, cet état des lieux ESG a pour objectif, sur la base d'un diagnostic partagé, de déterminer et déclencher des actions d'améliorations en concertation avec l'entrepreneur. Il permet également de repérer des bonnes pratiques d'entreprises.

Cette analyse ESG est intégrée à chaque dossier d'investissement et fait partie de l'appréciation portée sur l'entreprise. Réalisée en interne, elle peut être complétée, pour certains dossiers, par un audit plus complet, réalisé par un organisme externe.

Les conclusions de cet état des lieux figurent dans le mémo d'investissement présenté au comité d'investissement et l'engagement de progrès de l'entreprise est concrétisé par une « lettre de progrès », ou par une clause de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) intégrée au pacte d'actionnaires.

Dans un second temps, tout au long de la détention de la participation, Bpifrance Investissement sensibilise et accompagne le dirigeant, en vue d'une meilleure prise en compte par l'entreprise des enjeux de développement durable les plus pertinents pour celle-ci. L'accompagnement des dirigeants

<sup>2</sup> CDC Entreprises a adhéré aux PRI en 2010, le Fonds Stratégique d'Investissement en 2011

<sup>3</sup> L'empreinte carbone mesurée par Bpifrance Investissement, sur les données disponibles au 31/12/2013, et sur son portefeuille coté au SBF 120 au 31/12/2014, est de 0,190teqCO<sub>2</sub> par million d'euros investis en valeur brute.



nécessite un suivi qui repose sur un dialogue régulier avec l'investisseur, où le point est fait sur les évolutions constatées concernant les enjeux clés ESG de l'entreprise.

Tous les OPVCM gérés directement par Bpifrance Investissement prennent simultanément en compte les critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance. Les modalités de prise en compte sont adaptées aux stades de développement des entreprises investies.

## 1.2. Dans son activité de fonds de fonds

Bpifrance Investissement engage également avec chaque société de gestion une concertation, en vue de faire connaître et partager son engagement, de sensibiliser et d'emporter l'adhésion. Avant l'investissement, elle envoie dans le « due diligence pack » un questionnaire ESG, portant d'une part sur la société de gestion et sa propre politique de RSE en tant qu'entreprise, d'autre part sur la prise en compte des critères ESG dans son métier d'investisseur.

Ensuite, pendant la durée de vie du fonds, Bpifrance Investissement encourage ses sociétés de gestion partenaires à adopter à leur tour une démarche d'intégration de critères ESG dans leurs analyses des investissements au titre des fonds souscrits par Bpifrance Investissement. Elle leur demande un reporting annuel sur ces sujets, qui porte sur la société de gestion (en tant qu'entreprise, et dans son métier d'investisseur) et sur les entreprises sous-jacentes.

Les réponses sont ensuite consolidées au niveau de Bpifrance Investissement<sup>4</sup>.

Les gestionnaires de fonds auxquels souscrit Bpifrance Investissement s'engagent notamment à prendre les dispositions nécessaires pour que les sociétés cibles et leurs filiales participent à la démarche socialement responsable promue par elle, et progressent dans leur prise en compte des questions environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise, selon la démarche générale de Bpifrance Investissement et en intégrant particulièrement ses quatre priorités.

Les gestionnaires de fonds et les entreprises investies sont priés de mettre en place des outils qui assurent la transparence de leur gestion/activité. Ils doivent remplir des obligations de reporting permettant à Bpifrance Investissement un suivi régulier des activités de ses partenaires.

L'ensemble des fonds et entreprises doivent par ailleurs répondre aux exigences de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

## 1.3. Accompagnement des entreprises et entrepreneurs

Construite en appui des initiatives portées par d'autres acteurs publics ou par les collectivités territoriales, l'offre d'accompagnement s'adresse principalement aux entreprises financées par Bpifrance et vise à leur permettre d'identifier leurs leviers de croissance, organique comme externe, et d'amélioration stratégique ou opérationnelle, d'accéder à des services sur-mesure, de partager leurs savoirs ou bien encore d'accéder à des formations thématiques par la constitution de programmes sélectifs.

Le pôle Conseil de Bpifrance a réalisé 207 missions en 2015, réparties sur l'ensemble du territoire, autour d'une offre double, de diagnostics stratégique et opérationnel d'une part, et d'appui en fusion acquisition d'autre part.

---

<sup>4</sup> L'enquête annuelle sur les pratiques ESG des sociétés de gestion partenaires et sur la RSE des entreprises investies (tant directement qu'indirectement) reconduite pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive a permis de collecter des informations auprès de 69 % des sociétés de gestion et 35 % des entreprises en portefeuille (contre respectivement 67 % et 32 % en 2014).



Bpifrance Excellence réunit en communauté le premier cercle des clients de Bpifrance. Celle-ci était constituée, à fin 2015, de 3.000 entreprises choisies par les chargés d'affaires en région, dont 1.200 entreprises accueillies au cours de l'année. Tout au long de l'année, les Rencontres Bpifrance ont permis aux chefs d'entreprise de la communauté Bpifrance Excellence de se rencontrer et d'échanger, notamment lors des 26 événements régionaux mais aussi au sein d'événements thématiques organisés par l'équipe Bpifrance Excellence ou directement par les membres de la communauté au sein du Business Lounge.

Bpifrance Excellence a également intensifié son partenariat avec Bpifrance Université permettant à nos membres de bénéficier de formations de haut niveau au sein de structures telles que HEC, Kedge, EM Lyon. En 2015, ce sont ainsi 23 sessions de formation et 345 membres qui ont bénéficié de ce dispositif. Les formations réunies sous le label Bpifrance Université en 2014 permettent aux entrepreneurs de travailler et d'échanger entre pairs sur les principaux enjeux de croissance de leurs entreprises. En 2015, 410 entreprises ont participé aux 31 formations dispensées par Bpifrance Université.

Bpifrance organise aussi des ateliers thématiques, animés par des experts, au sein de ses locaux afin de répondre, notamment, aux besoins exprimés au sein de la communauté Bpifrance Excellence et aux demandes spécifiques des équipes opérationnelles du groupe et de favoriser le partage d'expérience et les échanges entre pairs. En collaboration avec la Direction de l'Innovation et quelques directions régionales pilotes, un dispositif de coaching au pitch des entreprises innovantes, « Pitch & Win », a été mis en place.

2015 a aussi été l'année du lancement de deux nouvelles activités, une plateforme de E-learning ([www.bpifrance-universite.fr](http://www.bpifrance-universite.fr)), accessible à toutes les entreprises, et l'Accélérateur PME. 60 PME ont participé à ce programme d'accompagnement sur 24 mois, dont l'objectif est d'accélérer leur croissance

Quant à Bpifrance Université E-learning, il s'agit d'une plateforme de formation en ligne dédiée aux dirigeants d'entreprise. Elle met gratuitement à disposition des vidéos courtes, interactives et consultables en continu depuis un ordinateur comme un smartphone. Les thèmes traités concernent la gestion et le développement de l'entreprise et sont renforcés au fil de l'eau.

Lancé courant 2015, cette plateforme E-learning totalise d'ores et déjà 62 vidéos en ligne, 7.400 inscrits pour 900 heures de formation.

Le programme de formation-action collective de dirigeants d'entreprise, qui leur permet de concevoir et mettre en œuvre leurs propres stratégies et plans d'actions de développement responsable, s'est poursuivi en 2015, avec la fin d'une session engagée en 2014 et le démarrage d'une nouvelle.

Enfin, « Le Hub Startup » offre à 10 Start-Ups innovantes en phase de commercialisation un service d'hébergement et d'accompagnement focalisé sur le business développement et l'international, pour booster leur développement, au sein des bureaux parisiens de Bpifrance. Les sociétés sélectionnées pour « le Hub Startup » reçoivent un accompagnement sur-mesure sur une période s'étendant de 6 à 18 mois, selon les objectifs fixés à l'entrée.

L'accès aux investisseurs des entrepreneurs est facilité par des services en ligne : Euroquity et « tousnosprojets ».



## 2. DANS SON FONCTIONNEMENT INTERNE

### 2.1. Ressources humaines

Après 2014, première année complète suite à la construction du Groupe Bpifrance, l'exercice 2015 a fait l'objet d'un renforcement du socle social et du rapprochement entre les entités du groupe. La mise en place du statut social unique pour Bpifrance Investissement au 1er janvier 2015 a constitué une étape structurante. Sept accords ont été conclus au cours de l'année, dans le cadre d'un dialogue social nourri.

L'instauration de négociations au niveau du groupe Bpifrance, comme pour un accord cadre visant la Qualité de Vie au Travail et des négociations thématiques à venir en 2016, ainsi que la mise en place du SIRH commun au 1er janvier 2015 sont autant d'éléments qui sont venus consolider la construction sociale du groupe.

L'année 2015 a également été marquée par un effort considérable de renforcement des équipes pour accompagner la forte croissance de l'entreprise sur l'ensemble de ses métiers.

Les effectifs de Bpifrance Investissement ont ainsi crû de 12,4% en 2015, pour atteindre 345 personnes<sup>5</sup>, cadres à 92%, d'une moyenne d'âge de 39 ans. Avec 62 embauches en CDI, dont 13 de jeunes de 25 ans ou moins, le taux de renouvellement des CDI est de 20,7%. Le nombre des départs reste stable (20 contre 19 en 2014).

### 2.2. Gestion des impacts environnementaux des activités

La Direction des Moyens Généraux assure la gestion des implantations du siège et du réseau, ainsi que des moyens logistiques de l'ensemble du groupe Bpifrance depuis la fin de l'année 2013.

Ce pilotage opérationnel, coordonné avec l'ensemble des directions, garantit l'homogénéité et le respect des politiques définies et optimise les choix réalisés, qui bénéficient à l'ensemble des parties prenantes concernées, sur l'ensemble des sites et des opérations logistiques (achats des consommables, flotte de véhicules, déplacements...).

Les impacts environnementaux des activités résultent essentiellement des consommations d'énergie des implantations, de la consommation de papier et des déplacements des collaborateurs.

Bpifrance mène une politique d'achats responsables (papier éco labellisé, copieurs économes en énergie, flotte de véhicules émetteurs de moins de 120g de CO<sub>2</sub>), et vise à l'amélioration continue de son empreinte environnementale, afin de limiter au maximum ses rejets dans l'air, l'eau et le sol. La procédure des achats invite les collaborateurs concernés à privilégier les produits éco conçus, à interroger les fournisseurs sur leurs politiques RSE, en veillant à la transparence des pratiques.

Les collaborateurs de Bpifrance Investissement sont pour l'essentiel localisés en région Ile de France, et leur nombre réduit dans les autres implantations du groupe n'est pas pris en compte dans les consommations d'énergie des implantations des autres régions.

Quelques indicateurs :

<sup>5</sup> CDI, CDD, personnel rattaché et congés sans solde, hors CFC et stagiaires, travaillant à temps plein ou partiel

## ENERGIE, DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET EMISSIONS DE CO2

CONSOMMATIONS D'ENERGIE sur les implantations immobilières <sup>(1)</sup>			
(kWh)	2015	2014	Evolution
Energie consommée	658 891	511 319	+28,5%
Ramenée au m <sup>2</sup>	60,6	64,7	-6,3%
EMISSIONS DE CO <sub>2</sub> (en kg <sub>éq</sub> CO <sub>2</sub> ) liées à la consommation d'énergie facturée <sup>6</sup> sur les implantations immobilières <sup>(1)</sup>			
	2015	2014	Evolution
Emissions de CO <sub>2</sub>	59 981	46 184	+29,9%
Ramenée au m <sup>2</sup>	5,53	5,84	-5,3%
EMISSIONS DE CO <sub>2</sub> (en kg <sub>éq</sub> CO <sub>2</sub> ) résultant des déplacements professionnels Bpifrance <sup>7</sup>			
	Bpifrance Investissement		Evolution 2015-2014
	2015	2014	
TRAIN	9 491	8 611	10,2%
AERIEN	293 561	199 852	46,9%
Flotte véhicules	143 013	71 672	NS
Taxis/Locations	3 306	8 401	-60,6%
<b>TOTAL</b>	<b>449 371</b>	<b>288 536</b>	<b>55,7%</b>

Les variations de ces données sont à analyser avec précaution pour ce qui concerne les émissions liées :

- à l'utilisation de la flotte de véhicules car les données 2014 étaient incomplètes (absence d'éléments d'un fournisseur)
- à l'utilisation de taxis et locations de véhicules : qui ne peuvent être comptabilisées que dans le cadre des abonnements souscrits ou de l'agence de voyage

## PAPIER

Consommation de papier <sup>8</sup> (tonnes) Bpifrance SA			
	2015	2014	Evolution
Bpifrance Investissement	15,5	15,8	-1,3%

La consommation de papier diminue de 1,3% en 2015, par rapport à 2014, sur le périmètre de Bpifrance Investissement. La faiblesse de cette diminution, malgré les mesures de sensibilisation des collaborateurs, notamment à l'occasion du paramétrage en recto verso par défaut, en juin 2014, des copieurs des principaux sites où est implanté Bpifrance Investissement, incite à accélérer les campagnes de sensibilisation et le chantier de dématérialisation.

Catherine MAILLE, catherine.maille@bpifrance.fr, DIRECTION DU DEVELOPPEMENT DURABLE

<sup>6</sup> Ces données correspondent aux données facturées des consommations d'électricité (kWh) et de gaz (kWh PCS) auxquelles des facteurs d'émissions (source Base Carbone) ont été appliqués. La consommation de fuel, non significative, n'est pas prise en compte dans le calcul.

<sup>7</sup> Hors utilisation de véhicules personnels, de location, et hors déplacements par rail hors SNCF.

<sup>8</sup> Papier d'impression et de reproduction, hors papier à en-tête et travaux confiés à des imprimeurs